

ATTESTATION

L'École de Musique et de Danse accepte le paiement des activités en Chèques Vacances et Coupons Sport (*uniquement pour la Danse*) sous conditions particulières :

- Le rendu de monnaie n'est pas autorisé ;
- Les Coupons Sport ne sont ni échangeables, ni remboursables. Il ne sera donc pas autorisé quelconque remboursement, compensation ou report de cours en cas d'absence ou d'annulation d'inscription.

Je, soussigné,

atteste avoir pris connaissance des conditions particulières relatives au paiement par Chèques Vacances et Coupons Sport (*ci-dessus*) et j'en accepte les termes.

Fait à Saint Pol de Léon,
le/...../.....

Signature